



Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Parquet Général

Aix-en-Provence,
le 13 septembre 2013

REÇU LE 13 SEP. 2013
15^h à 25

Le Procureur Général près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence
A

Maître Philippe KRIKORIAN
Barreau de Marseille
Télécopie : 04 91 33 46 76

audience du mardi 17 septembre 2013 à 8 h 15 1ère chambre C
N° RG 13 / 14830
question prioritaire de constitutionnalité

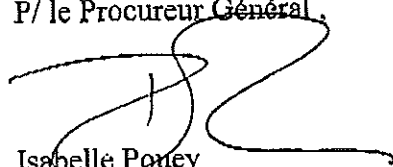
Maître,

Le 2 septembre 2013 ce dossier, visé ci-joint en référence, a été communiqué
au Procureur Général, partie jointe pour conclusions.

Or le Ministère Public n'a pas été en mesure de conclure dans ce délai, aussi,
j'ai sollicité le renvoi de cette procédure à une audience ultérieure

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

P/ le Procureur Général,


Isabelle Pouey
Substitut Général